

ANNEXE 1 DÉFINITIONS DE CONCEPTS DE BASE SUR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES¹

Adaptation Pour les systèmes humains : démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, visant à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels : démarche d'ajustement au climat actuel ainsi qu'à ses conséquences. L'intervention humaine peut faciliter l'adaptation des systèmes naturels au climat attendu et à ses conséquences.

Aléa climatique Événement climatique ou d'origine climatique susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des conséquences sur la santé ou la sécurité, des dommages aux infrastructures et aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Un aléa peut se produire graduellement ou soudainement.

Atténuation Ensemble des interventions visant à limiter les changements climatiques, principalement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des sources anthropiques et l'augmentation des absorptions par les puits de carbone.

Changements climatiques Changement de climat attribué directement ou indirectement aux activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère dans son ensemble, et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée sur des périodes comparables.

Cobénéfices climat-santé Effets positifs qu'une politique ou une mesure visant un objectif donné pourrait avoir sur d'autres objectifs, augmentant ainsi les avantages globaux pour la société ou l'environnement². Par exemple, on sait que la promotion d'une alimentation durable dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques peut également avoir des effets positifs sur la santé des personnes et des populations. Dans l'autre direction, on sait aussi que la promotion de la mobilité active intégrée aux efforts de promotion de la santé est également utile dans la lutte contre les changements climatiques, puisqu'elle peut conduire à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

¹ Source principale : Ouranos et MELCCFP (2024). [Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques – Guide pour les organismes municipaux](#). 138 pages.

² GIEC (2018). Cité dans Institut national de santé publique du Québec (2024). Cadre méthodologique d'appréciation des risques climatiques en santé publique. Avis et recommandations. Page IX.

Justice climatique³ La justice climatique place l'équité et les droits humains au cœur de la prise de décisions, la sélection et le déploiement de mesures en matière de changement climatique.

La notion a été largement utilisée pour désigner la responsabilité historique inégale que les pays et les communautés portent entre eux pour ce qui concerne la crise climatique : les populations et les états les moins contributeurs aux émissions de gaz à effet de serre sont aussi ceux qui subissent davantage les effets des changements climatiques.

La justice climatique comporte plusieurs facettes, l'une des principales étant que les inégalités de santé déjà présentes dans les sociétés, à toutes les échelles, sont exacerbées par les changements climatiques et leurs effets.

Lutte contre les changements climatiques

S'entend des interventions visant l'adaptation aux effets des changements climatiques ou l'atténuation de ceux-ci.

Transition juste

La transition climatique juste est une transition climatique dont les bénéfices et les coûts sociaux, économiques et environnementaux sont répartis équitablement entre les différents acteurs et actrices de la société ainsi qu'entre les générations actuelles et à venir.

³ *Le changement climatique est une question de justice – Voici pourquoi.* Programme des Nations Unies pour le Développement. 2023. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-changement-climatique-est-une-question-de-justice-voici-pourquoi>.